

<https://www.zurbains.com/actualites/revue-de-presse-web/stationnement-le-defenseur-des-droits-denonce-le-systeme-de-contraventions.html>



Stationnement : le Défenseur des droits dénonce le système de contraventions

- Actualités - Revue de presse web -

franceinfo:

Date de mise en ligne : mardi 14 janvier 2020

Copyright © Zurbains - Tous droits réservés

Depuis 2018, il est obligatoire de payer son amende de stationnement avant de la contester. Un fonctionnement vivement critiqué par le Défenseur des droits, Jacques Toubon.